

**Association des Responsables de Copropriété**  
**7, rue de Thionville**  
**75019 PARIS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 SEPTEMBRE 2020**

**Rapport financier concernant l'exercice de l'année 2019**  
(Document approuvé par le Conseil d'Administration, le 15 juin 2020)

**1. Recettes en hausse**

L'ARC continue le fort développement de ses recettes = 4,642 millions en 2019 (contre 4,294 millions en 2018) soit + 8%

Ceci est dû surtout à la croissance de sa force essentielle : les cotisations.  
(3, 349 millions en 2019 contre 3, 199 millions en 2018) soit + 5%

Le poids des cotisations adhérents collectifs augmente par rapport à celui des cotisations adhérents individuels, qui reculent de 11 % soit près de 5 000 €.

Les prestations de service sont en croissance légère de 843 000 € à 857 000 € malgré un recul des audits de gestion pour les collectivités locales (de 618 000 € à 559 000 €).

A noter également une baisse significative de stock de provisions ramené de 692 000 € à 520 000 €, due à la disparition de certains litiges.

**2. Charges d'exploitation en hausse**

4,091 millions d'euros en 2019 au lieu de 3,768 millions d'euros en 2018, soit + 323 000 €

Notons deux fortes hausses :

- Les amortissements mécaniquement de 88 000 € à 288 000 €, à la suite de l'acquisition de nos nouveaux locaux rue de Thionville.
- Un appui en fin 2019 de 200 000 € à l'association sœur « Copropriété et Formation » pour une aide importante à un décollage massif de la « formation » sous toutes ses formes.

**3. Un excédent sécurisant**

L'excédent final de 526 000 € est voisin de celui de l'année précédente de 519 000 €.

**4. Une situation financière solide**

- Les fonds propres de 1,5 millions d'euros sont à majorer du solde de l'excédent de 526 000 €.
- Les disponibilités financières après l'acquisition de nos locaux restent solides pour 1,9 millions d'euros au 31 décembre 2019.
- L'en-cours du prêt à moyen terme pour l'acquisition des locaux est de 2,1 millions €.

Rappel : L'ensemble des comptes est suivi par le cabinet d'experts comptables spécialisé dans le secteur à but non lucratif, SOFIDEEC / BAKERTILLY.

Le commissaire aux comptes est le cabinet DEVOS, spécialisé aussi dans l'économie sociale.

**BILAN DE L'ASSOCIATION ARC (en milliers d'euros)**

ACTIF			PASSIF		
	2019	2018		2019	2018
<b>Immobilisations corporelles</b>	4 505	4 751	<b>Fonds propres</b>	1 991	1 465
<b>Immobilisation financière</b>	363	370	(Dont résultat exercice)	(526)	(519)
<b>Stock et en-cours</b>	2 235	1 848	<b>Provision pour risque</b>	520	692
(Dont créances)	(282)	(435)	<b>Dettes</b>	4 592	4 845
(Dont disponible)	(1 911)	(1 269)	(Dont emprunts)	(2 158)	(2 397)
			(Dont produits constatés d'avance)	(1 517)	(1 449)
<b>TOTAL</b>	<b>7 103</b>	<b>7 003</b>		<b>7 103</b>	<b>7 003</b>

**COMPTES D'EXPLOITATION ARC (en milliers d'euros)**

	2019	2018
Prestations de service	857	843
(dont audits de gestion)	(560)	(618)
+ autres produits d'exploitation	3 785	3 451
(dont cotisations)	(3 356)	(3 198)
(dont reprise de provisions)	(391)	(210)
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 642</b>	<b>4 294</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 091</b>	<b>3 768</b>
(dont amortissements)	(288)	(88)
(dont dépenses de personnel)	(1 776)	(1 825)
(dont donation aux provisions)	(219)	(186)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>551</b>	<b>526</b>
+ produits financiers	4	7
Charges financières	- 27	- 15
Résultat courant avant IS	526	518
<b>Excédent final</b>	<b>526</b>	<b>519</b>

Pour le Conseil d'Administration,  
Le Trésorier,  
Pierre DOUNIOL